anamso

nous multiplions l'Avenir

Une référence

au cœur de la filière

Association Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences Oléagineuses

L'Anamso est au cœur de la filière semences oléagineuses, depuis 1964

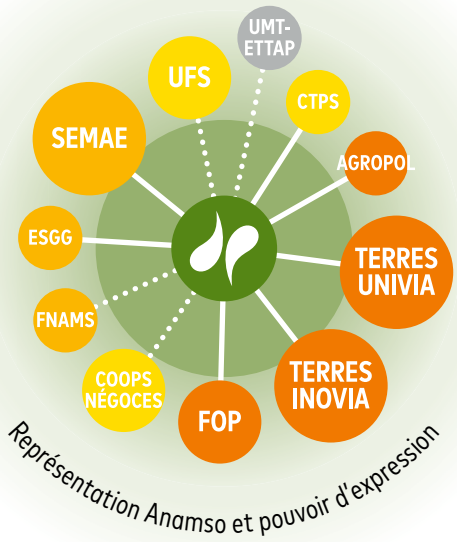

SEMAE L'interprofession des semences et plants
UFS Union Française des Semenciers
FOP Fédération des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux
TERRES UNIVIA L'interprofession des huiles et protéines végétales
TERRES INOVIA L'institut technique de référence des professionnels de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre
AGROPOL Association de coopération pour le développement à l'international des filières oléo-protéagineuses
FNAMS Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences
ESGG European Seed Grower's Group
CTPS Comité Technique Permanent de la Sélection
UMT-ETTAP Unité Mixte Technologique - Équipe Transdisciplinaire pour la Transition de l'Apiculture et de la Pollinisation

Évolution

Productions de semences oléagineuses

Surfaces déclarées en hectares pour la France, en 2024

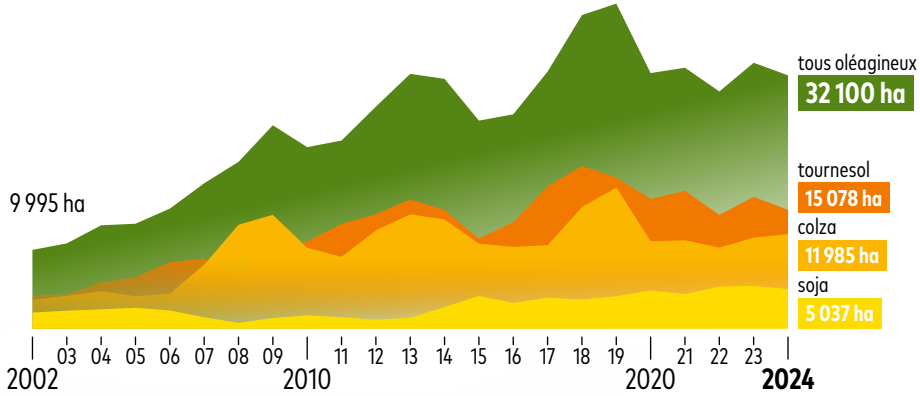

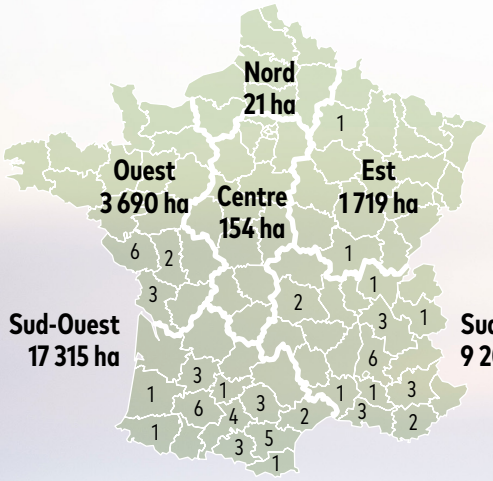

Répartition

Surfaces déclarées 2024 par région Semae

Nombre de délégués par département

Chiffres clés

2 609 adhérents

66 délégués

32 100 hectares de production

3 682 contrats de production

3 bureaux au cœur des zones de production

7 salariés permanents

29 prestataires techniciens

Ce qu'apporte l'Anamso à ses adhérents

L'Anamso accompagne, représente et défend les producteurs en leur apportant un soutien technique et économique. Elle participe aux prises de décision et les représente au sein des instances interprofessionnelles. Elle constitue le seul et unique collège national garant des agriculteurs multiplicateurs de semences oléagineuses.

1 L'animation du réseau de multiplicateurs

Les 66 délégués assurent un véritable soutien de proximité.

Les délégués sont les interlocuteurs locaux qui représentent les intérêts des producteurs dans les régions et parfois au niveau national en participant à des commissions interprofessionnelles (techniques, économiques).

Ils sont également les relais d'informations sur le terrain, constituant ainsi une liaison permanente entre les établissements semenciers, les agriculteurs multiplicateurs et l'Anamso. Tous les 3 ans, chaque adhérent est invité à élire ses représentants.

2 Les inspections cultures

L'évaluation qualitative des productions de semences.

Au travers des inspections et grâce à son réseau de 29 prestataires techniciens, **l'Anamso assure la bonne application du règlement technique des parcelles de production**.

Ces visites ont pour but d'accompagner le producteur dans le suivi de la réglementation. **Une garantie de l'excellente qualité des productions de semences au champ**.

3 L'accompagnement technique et agronomique

En lien avec les préoccupations de la filière.

Au travers du programme des actions techniques et de développement validé au sein de la section oléagineuse interprofessionnelle Semae, **l'Anamso répond aux attentes des agriculteurs multiplicateurs ainsi qu'aux exigences et contraintes du terrain**.

- Recherche de solutions de lutte contre les dégâts d'oiseaux.
- Évaluation de l'association de cultures en colza semence sur la pression des insectes de début de cycle (altises).
- Gestion de la récolte et du séchage des semences.

L'Anamso assure la gestion des 51 zones protégées de tournesol semences créées en France.

4 La prestation de service

Formations et expertises pollinisation.

Grâce à son service Beexpert, l'Anamso accompagne les établissements semenciers, les agriculteurs et les apiculteurs dans la gestion de la pollinisation, étape clé pour garantir le rendement et la qualité des semences produites.

L'Anamso réalise des formations techniques à la demande des acteurs de la filière (producteurs, techniciens, entrepreneurs...).

La France est le premier pays producteur de semences en Europe et le premier exportateur mondial. Le savoir-faire des producteurs français est reconnu au niveau national et international.

Les semences sont la base de notre production agricole, elles sont un des atouts majeurs pour la pérennité des exploitations agricoles en France et elles sont un des outils essentiels pour anticiper et apporter des solutions afin de satisfaire les demandes exprimées par les utilisateurs.

Bureau ouest
Domaine du Magneraud
17700 Saint-Pierre-d'Amilly
05 46 28 26 25

Siège social - Bureau sud-ouest
En Tourre
432, Avenue Jean Fourastié
11400 Castelnaudary
04 68 94 72 94

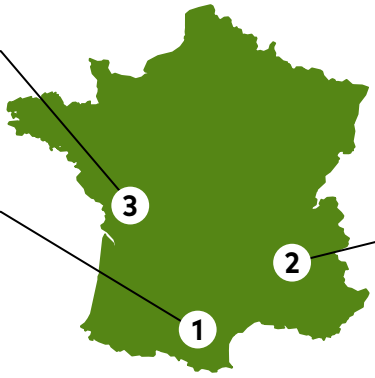

Bureau sud-est
Ferme expérimentale
2485, route des Pécolets
26800 Étoile-sur-Rhône
04 75 62 82 55

anamso.fr

nos partenaires

semae · UMT PrADE · Terres Inovia l'agronomie en mouvement · FOP Producteurs d'oléoprotéagineux · Terres Univia l'interprofession des huiles et protéines végétales · ufs Union Française des Semenciers

BeeWapi beewapi.com · BeeXpert L'EXPERTISE EN POLLINISATION · PHYTOLEA phytolea.fr · zones protégées tournesol zonesprotegees-tournesol.fr

Idéquation.net • 04 66 01 10 00 – Avril 2025